

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2013)
Heft: [2]: Aviation

Artikel: L'armée de l'air française dans l'OTAN : un tremplin opérationnel et technologique dans un théâtre d'opérations nucléarisé
Autor: Poilbout, Aurélien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le *Mirage IV* a symbolisé, durant trois décennie, la riposte stratégique française. A la fin de sa carrière, les appareils restants ont été transformés en appareils de reconnaissance stratégique.

Aviation

L'armée de l'air française dans l'OTAN : un tremplin opérationnel et technologique dans un théâtre d'opérations nucléarisé

Lt Aurélien Poilbout

Doctorant en histoire militaire et études de défense, Université Montpellier III, Paul Valéry. Centre de recherche de l'armée de l'air, Equipe histoire et sociologie militaire.

Le Premier ministre britannique, Winston Churchill, avait anticipé, bien avant la capitulation de l'Allemagne nazie, la menace que pouvait faire peser l'Union soviétique sur l'Europe occidentale. Mais les dirigeants américains n'étaient pas enclins à laisser Patton foncer sur Moscou, alors que la population accueillait la paix avec une immense liesse. Staline, animé d'une « *paranoïa défensive et d'une ardeur offensive*,¹ » fait entrer le monde dans la Guerre froide. L'Union soviétique est guidée par son ambition d'être la seule puissance en Europe et mène une politique² visant à empêcher les Etats-Unis de s'installer durablement sur le continent européen. En réaction, les Occidentaux se sont organisés dès 1948 pour contrer la nouvelle menace. L'aviation militaire, qui avait joué un grand rôle dans le dernier conflit mondial, apparaissait comme l'arme permettant d'y faire face et était alors l'objet de profondes innovations technologiques. Elle bénéficiait aux yeux des Anglo-saxons d'un prestige certain, particulièrement depuis l'apparition de l'arme atomique. Le couple aviation-arme nucléaire avait « *incarné les théories de Douhet*³ en devenant une arme absolue.⁴ » Les pilotes anglo-saxons estimaient servir l'arme décisive du prochain conflit. A leur image, les aviateurs français avaient la même ambition, mais déplorait l'état désastreux de leur armée dont les effectifs avaient fondus après guerre. L'industrie de défense française ne produisait que des appareils dépassés et peinait laborieusement à fournir des prototypes viables dans la deuxième moitié des années 1940. Seuls des accords avec les Britanniques⁵ permettaient aux Français d'obtenir du matériel aéronautique pour assurer une transition, en attendant la renaissance de l'industrie aéronautique française. Sur le plan doctrinal, un rôle comparable aux aviations américaines et britanniques lui était dénié par les autorités interarmées. Le général Juin, chef d'état-major de la Défense nationale préférait voir l'armée de l'air chargée d'assurer un appui aux troupes terrestres, à l'image des opérations de contre-insurrection en Indochine, dans lesquelles étaient engluées les armées françaises. Face à cette situation, les aviateurs français

s'enthousiasment de la construction de l'OTAN⁶. Au même titre que les Forces aériennes françaises libres quelques années plus tôt, ils attendent que le rapprochement avec les Anglo-saxons leur permette de suivre les évolutions rapides des technologies et des concepts opérationnels propres à l'aviation militaire en ce début de guerre froide.

La participation à la définition d'un concept stratégique occidental

Contrairement aux attentes de certains généraux de l'armée de l'air, l'adhésion de la France à l'OTAN n'a pas contribué directement à ce que l'aviation militaire française acquière des moyens stratégiques. L'organisation interalliée se donne pour but de rationaliser le format et les missions des armées nationales en fonction des ressources et de la position géographique de chaque Etat membre. Cette posture entraîne dans un premier temps la spécialisation des armées nationales. Schématiquement, au niveau des aviations, l'US Air Force se réserve l'aviation stratégique et les bombardiers lourds, tandis que la Royal Air Force, adoubee par la Bataille d'Angleterre serait spécialisée dans la défense aérienne. Le rôle de l'appui aux forces terrestres reste dévolu à l'armée de l'air française. C'est une cruelle désillusion pour les aviateurs doctrinaires, mais aussi un retour à la réalité.

Cette organisation n'est que le reflet aérien de la première posture stratégique américaine de la guerre froide. Washington avait retiré la majorité de ses troupes du continent européen peu après la fin des combats contre l'armée allemande. Leurs premiers plans en cas de conflit en Europe prévoyaient un retrait complet des forces américaines et un bombardement aérien à partir de la Grande-Bretagne, du Maroc, voire de l'Espagne. L'intégration atlantique fait évoluer cette stratégie périphérique vers une défense sur le Rhin, puis une défense de l'avant. Il s'agissait alors de ne plus laisser un pouce de terrain en cas d'offensive soviétique généralisée. Les stratèges français craignaient alors que des vagues de

plusieurs centaines de milliers d'hommes et dizaines de milliers de blindés se déversent sur l'Europe à travers les plaines d'Allemagne et du nord et de la trouée de Fulda⁷ pour déboucher dans l'Hexagone. Cette conception répond à la nécessité politique pour la Maison blanche de montrer une solidarité avec ses alliés sur le terrain. Elle coïncide aussi avec la multiplication des bombes atomiques dans les arsenaux. Quelques armes nucléaires pourraient amener l'adversaire à mesurer l'enjeu de perdre une ville avant que ses troupes aient envahi le territoire adverse et aient pu cristalliser la situation. Mais plusieurs centaines de bombes seraient capables de réduire à néant une offensive, même si elle est menée par des forces très nombreuses.

Les démocraties occidentales libérales ne peuvent maintenir l'économie de guerre que nécessitent la mise en place et l'entretien en Europe de forces conventionnelles comparables à l'armée soviétique. Le général d'aviation Nordstad, adjoint du commandant suprême de l'OTAN en Europe nomme, en 1953, un groupe de quatre colonels pour travailler sur un concept de la défense basé sur l'emploi d'armes atomiques sur le théâtre d'opérations. Le colonel Gallois, de l'armée de l'air française est un des membres du *New Approach Group* chargé de l'étude⁸. Ils proposent une défense qui ne se base plus sur d'énormes divisions blindées et mécanisées qui ont structuré les armées à la fin du Second conflit mondial. Ces forces seraient trop vulnérables aux armes nucléaires tactiques. Les « *hot colonels* » privilégient des forces mobiles, rapides et dotées d'une grande puissance de feu ; des principes inhérents aux forces aériennes. Dès le premier signe d'hostilité ennemie, les armées alliées doivent déclencher tous leurs feux nucléaires sur les forces adverses. L'aviation militaire est donc vouée à jouer un grand rôle dans ce concept de défense. L'OTAN adopte cette stratégie sous le terme de « représailles massives » en 1954.

la coopération technique et matérielle définit le format des forces aériennes françaises

Les chefs de l'armée de l'air française ont très vite compris que la modernisation des forces aériennes dépend de la mise en place d'une défense atlantique intégrée. La mise au standard OTAN de l'aviation française passait par la livraison de nombreux avions de chasse américains⁹ au titre du Plan d'aide mutuelle et par le financement de la construction en France d'avions de conception française.¹⁰ Grâce à l'intégration dans l'OTAN, l'armée de l'air française bénéficiait immédiatement d'appareils de combat récents, ce qui permettait ainsi à l'industrie aéronautique d'intégrer progressivement les innovations technologiques.

La participation à l'OTAN ne se limite pas à une aide matérielle. L'effort de rétablissement des armées nationales doit s'intégrer au sein du Commandement suprême des forces alliées en Europe¹¹, pour mettre en application le concept opérationnel décidé entre les Alliés. Les forces du Pacte Atlantique sont intégrées au sein de différents commandements. Si toute l'armée de l'air française est concernée par les recommandations de l'OTAN, seules les forces aériennes tactiques, chargées de participer à la bataille

contre les soviétiques dépendent directement en temps de paix d'états-majors interalliés¹². Elles sont chargées d'assurer par des opérations aériennes la couverture des forces terrestres françaises entre l'Est de la France et l'Ouest de l'Allemagne. L'adoption d'une conception d'un champ de bataille nucléarisé est un des moteurs de leur modernisation, que ce soit par l'apprentissage du combat en ambiance atomique ou de la planification de frappes nucléaires coordonnées avec les alliés.

L'idéal d'une défense contre une attaque atomique est d'emblée biaisé par le refus des états-majors d'appliquer les recommandations du *New Approach Group*. L'OTAN maintient le fonctionnement d'énormes bases aériennes, qui ont nécessité d'importants investissements, au détriment d'une dispersion des forces. Ces bases constituent de magnifiques objectifs pour une attaque avec des armes nucléaires tactiques. Les coûteux renforcements des hangars et la relative dispersion des avions près des pistes sont inopérants contre une bombe d'une puissance de plusieurs kilotonnes de TNT. Il n'est pourtant pas question pour l'OTAN d'adhérer complètement à la suggestion du *New Approach Group* d'une force aérienne composée d'une myriade très dispersée sur le territoire d'avions très légers, rustiques¹³ ; somme toute des appareils consommables aptes à effectuer seulement une frappe nucléaire. Les Occidentaux perdraient l'avantage technologique dont bénéficie leur aviation. De plus, un essaim d'appareils légers armés de bombes nucléaires serait inopérant dans l'hypothèse qui ne peut être écartée d'un conflit limité et strictement conventionnel. Les états-majors alliés optent en cas d'attaque adverse pour une manœuvre logistique ambitieuse et compliquée : un desserrement sur des bases secondaires des unités alors groupées dans des bases principales en temps de paix.

La défense contre une attaque atomique repose ainsi sur une alerte radioactive réactive, une construction d'abri anti-atomiques et une défense aérienne souhaitée aussi imperméable que possible. Cette défense est basée sur la mise en œuvre d'intercepteurs dotés d'une vitesse maximale et d'une vitesse ascensionnelle les plus élevées possibles¹⁴ et une détection coordonnée¹⁵. Des escadrons de missiles anti-aériens *Nike-Hercule* ou *Hawk* sont mis en œuvre à la fin des années 1950 pour compléter le dispositif.

Le nucléaire tactique dans l'OTAN, un apprentissage pour le nucléaire stratégique français

La défense et la protection ne sont qu'un élément de la stratégie des Alliés, qui n'avaient pas l'intention de dresser une impossible « ligne Maginot anti-nucléaire. » Sans être une alliance offensive, l'OTAN a opté pour une contre-offensive foudroyante à la moindre attaque d'envergure de l'ennemi. Les états-majors peuvent ainsi planifier les manœuvres à adopter et les objectifs à traiter. Mais, devant la « marche à l'ennemi » par vagues de blindés successives que les Occidentaux attendent des Soviétiques, seule l'aviation semble être capable de se projeter en avant avec réactivité. Sa puissance de feu lui permet d'opérer des frappes opératives contre des rassemblements de troupes, des nœuds logistiques,

des bases adverses... pour casser l'offensive du Pacte de Varsovie. La « défense de l'avant » ne peut tenir que par une telle manœuvre.

Au début des années 1950, la nucléarisation des escadrons est limitée aux unités américaines. Une tactique particulière est adoptée eu égard au nombre peu élevé des ogives nucléaires. Les appareils alliés doivent se rassembler en formations importantes au sein desquels se cachent certains appareils dotés d'armes nucléaires censées détruire les objectifs primordiaux. L'orientation vers le « tout nucléaire » au milieu des années 1950 entraîne les états-majors français à solliciter auprès des Américains la cession de bombes nucléaires tactiques. Le général Nordstad, devenu chef des forces de l'OTAN en Europe en 1956 encourage même les Français à se doter de leurs propres moyens nucléaires tandis que les Américains cherchent à stocker des armes nucléaires auprès de leurs escadrons basés en France. L'arrivée du général de Gaulle au pouvoir en 1958 modifie le développement du nucléaire tactique. Le président de la République refuse, pour des raisons tant politiques que stratégiques, le stockage d'armes nucléaires américaines dans l'Hexagone. Cependant, de Gaulle autorise la formation d'escadrons de chasse français à la mission de frappe nucléaire, à partir de bases implantées en territoire allemand.

Le passage des unités françaises à la qualification « strike, » à l'initiative des Américains au début des années 1960, impose à l'armée de l'air française un important effort d'enseignement et de mise aux normes auprès de ses escadres afin d'acquérir la qualification nucléaire. Elle nécessite de la part des officiers, des pilotes, des mécaniciens une grande rigueur, un professionnalisme et une très haute qualification. Avec la préparation de la mission strike, la « culture nucléaire, » avec ses procédures particulières, arrive dans l'armée de l'air française. Au niveau opérationnel, les forces aériennes doivent se montrer particulièrement réactives et être capables d'aller délivrer leur armement, une bombe nucléaire américaine, au premier signal. Les aviateurs s'entraînent à suivre une navigation précise à basse altitude devant les conduire à des objectifs connus à l'avance. Les escadrons français emploient aussi des missiles anti-aériens américains *Nike-Hercules*. Ces engins qui disposent également d'une configuration de tir sol-sol peuvent être dotés de têtes nucléaires. La mission nucléaire tactique représente alors l'apogée de l'intégration de l'armée française dans l'OTAN.

Conclusion

La mission de frappe nucléaire tactique avec des armes atomiques américaines, par des aviateurs français, à la demande des états-majors interalliés, est un symbole de la Guerre froide en Europe et de ce qu'un conflit nucléaire pouvait signifier comme engagement militaire de la part des Occidentaux. Cette mission à laquelle se sont préparés de nombreux aviateurs français est arrêtée seulement trois ans après son lancement. La France quitte alors en 1966 le commandement intégré de l'OTAN. Les autorités politico-militaires françaises cherchent cependant très vite à maintenir un niveau d'interopérabilité élevé avec les Alliés. Entre-temps, De Gaulle a réorienté la stratégie française vers une dissuasion nucléaire

française. Il considérait que la dissuasion nucléaire ne pouvait être que nationale et assurée par des forces et des armes nationales. Mais, pragmatique, pendant que la filière nucléaire nationale se mettait en place, l'homme politique avait donné son aval à la formation au nucléaire tactique interallié. La création d'une bombe nucléaire nationale française et d'un vecteur, le *Mirage IV*, chargé de la délivrer, ne sont dus qu'aux efforts de la recherche scientifique et de l'industrie française. Mais ces réalisations, on l'oublie souvent, n'ont été possibles que parce que, pendant de nombreuses années, la France n'a pas eu à assurer seule les moyens de sa défense. Elle a ainsi pu rattraper son retard technologique. Les Français, grâce à la participation à l'OTAN au sein des états-majors interalliés et des unités, ont pu s'ouvrir à la connaissance des implications politiques, stratégiques et techniques de l'arme nucléaire. L'armée française a été autorisée à s'adresser directement au *Strategic air command*¹⁶ pour la création de la Force aérienne stratégique, mais la pratique de 1963 à 1966 du nucléaire tactique au sein de l'OTAN a permis aux Français d'expérimenter de manière quotidienne le volet opérationnel de la mission. L'ambition de la France de rester une puissance majeure nécessitait, à ses yeux, la mise sur pied d'une aviation stratégique nationale et la sortie de l'OTAN, ce qui a suscité incompréhension et amertume chez nombre d'Américains. Cependant, la formation au nucléaire tactique des Français n'était pas qu'un coup d'épée dans l'eau pour les Américains. Une fois le choc psychologique passé, au milieu des années 1970, l'OTAN reconnaissait que le nucléaire français représentait un facteur de dissuasion supplémentaire pour l'Alliance atlantique.

A. P.

1 Soutou, G.H., *La guerre de cinquante ans*, Fayard, 2001.

2 On peut citer notamment le coup de Prague du 25 février 1948 ou le blocus de Berlin de juin 1948 à mai 1949.

3 Douhet, G., *La maîtrise de l'air*, Economica, 2007.

4 Facon, P., *Le bombardement stratégique*, Du Rocher, 1995

5 Accords Hartemann-Dickson, novembre 1945.

6 Le Traité de l'Atlantique nord est signé le 4 avril 1949. L'organisation du Traité de l'Atlantique nord est créée en 1951.

7 Zone constituée de vallées et de faibles reliefs permettant de relier l'Allemagne de l'Est à Francfort.

8 Gallois, P., *Le sablier du temps*, L'Age de l'Homme, Lausanne, 1999.

Outre le colonel Gallois, le groupe de recherche est composé des américains Richardson, Goodpaster, et de l'anglais Mac Donald.

9 Republic F-84 G *Thunderjet*, Republic F-84 F *Thunderstreak*, Republic RF-84 *Thunderflash*, North American F-86 *Sabre* et North American F-100 *Super Sabre*.

10 *Ouragan* et *Mystère IV* de la firme Dassault.

11 Supreme Headquarters Allied Powers Europe.

12 Notamment de la 4th Allied Tactical Air Force (4th ATAF) qui dépend elle-même de l'Allied Air Force Center Europe (AAFCE) ou AIRCENT.

13 Le prototype SNCASE S.E. 500 *Baroudeur* est un exemple du type d'appareil requis.

14 Des appareils comme le Lockheed F.104 *Starfighter* ou le Dassault *Mirage III-C* sont basés sur ces principes.

15 Le système NATO Air Defence Ground Environment (NADGE) commencé en 1965 est finalisé en 1972 par le général Accart, alors retiré du service actif de l'armée de l'air française. La France adhère à ce système bien qu'elle soit sortie du commandement intégré de l'OTAN en 1966.

16 Le SAC est la composante de l'US Air Force chargée du bombardement stratégique.